

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Mardi, 11 mai 2010, 11h00

Beaulieu, Centre de Congrès et d'Expositions,
Av. des Bergières 10, CH-1004 Lausanne

Adecco Group

Ouverture des portes: 10h15

Début de la réunion: 11h00





Patrick De Maeseneire
CEO

Rolf Dörig
Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

Dans la présente lettre d'invitation, nous vous prions de trouver les détails concernant l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 mai 2010 de notre société. Des informations complémentaires sont contenues dans le rapport de gestion 2009 qui peut être commandé en utilisant le formulaire prévu. Le rapport est également disponible sur le site internet de la société (www.adecco.com).

Nous serions très heureux si vous participeriez personnellement à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires pour exercer vos droits de vote ou, dans le cas échéant, si vous y seriez représentés.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre société.

Avec nos salutations les meilleures,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dörig'.

Rolf Dörig
Président du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick De Maeseneire'.

Patrick De Maeseneire
CEO

Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Adecco S.A.

Mardi, 11 mai 2010, 11 h 00

Beaulieu, Centre de Congrès et d'Expositions,
Av. des Bergières 10, CH-1004 Lausanne

Ouverture des portes: 10 h 15

Début de la réunion: 11 h 00

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration:

1. Rapport de gestion 2009

1.1. Approbation du rapport de gestion 2009

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion 2009, composé du rapport annuel, des comptes annuels d'Adecco S.A. et des comptes de groupe pour l'exercice 2009.

1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2009, y compris les éléments principaux du système de rémunération 2010

Le Conseil d'administration propose de confirmer le rapport de rémunération pour l'exercice 2009¹, y compris les caractéristiques du système de rémunération 2010, par un vote consultatif.

2. Emploi du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose, sur le bénéfice résultant du bilan, la distribution d'un dividende de CHF 0.75 par action nominative d'une valeur nominale de CHF 1.00 et le report à nouveau du solde. Les actions détenues par la société ne génèrent pas de dividende.

3. Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2009.

4. Election au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de M. Jakob Baer, de M. Rolf Dörig, de M. Andreas Jacobs, de M. Francis Mer, de M. Thomas O'Neill, de M. David Prince, de Mme Wanda Rapaczynski et de Mme Judith A. Sprieser comme membres du Conseil d'administration, pour une nouvelle durée de fonction d'une année prenant fin à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Conseil d'administration propose également l'élection de M. Alexander Gut² comme membre du Conseil d'administration, pour une durée de fonction d'une année prenant fin à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection d'Ernst & Young Ltd, Zurich, comme organe de révision pour l'exercice 2010.

1 Cf. Annual Report 2009, pp. 187 s.

2 Cf. courte biographie à la fin de cette invitation.

Documentation, participation et représentation

Le rapport de gestion 2009, le rapport de l'organe de révision, les statuts ainsi que la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions peuvent être consultés dès le 13 avril 2010 auprès d'Adecco S.A., c/o Adecco Ressources Humaines S.A., rue des Fontenailles 16, CH-1005 Lausanne, et auprès du siège statutaire à Chéserey. Les actionnaires peuvent aussi commander un exemplaire du rapport de gestion 2009 (en anglais). Le rapport de gestion 2009 et la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions sont en outre disponibles sur le site internet d'Adecco (www.adecco.com et www.agm.adecco.com).

Les actionnaires inscrits au registre des actions au 5 avril 2010 recevront par poste la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec un bulletin-réponse. Les actionnaires inscrits après le 5 avril 2010 mais avant le 5 mai 2010 recevront la convocation après leur inscription au registre des actions. Le registre des actions sera bloqué du 5 mai 2010 au 11 mai 2010 (inclus). Seuls les actionnaires inscrits au 4 mai 2010 à 17 h 00 avec droit de vote seront habilités à disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou à désigner un représentant. Les actionnaires qui ne sont pas enregistrés, mais qui souhaitent participer et disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou désigner un représentant, sont priés de prendre contact avec leur banque afin de requérir leur inscription à bonne date au registre des actions.

Le bulletin-réponse joint à la convocation permet de commander la carte d'admission ou de mandater un représentant à l'exercice des droits de vote lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires (voir ci-dessous). Les actionnaires sont priés de retourner le bulletin-réponse à Adecco S.A., c/o ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg, le plus vite possible, de manière à recevoir la carte d'admission et le rapport de gestion 2009 par la poste. Si la date de réception du bulletin-réponse ne permet plus l'envoi par la poste, les cartes d'admission seront déposées au contrôle d'accès. Les cartes d'admission seront envoyées au plus tôt le 28 avril 2010.

Les actionnaires qui ne souhaitent pas participer personnellement à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires peuvent se faire représenter comme suit:

- par un tiers muni d'une procuration écrite. L'actionnaire doit à cet effet commander une carte d'admission, remplir le volet concernant la procuration et remettre cette carte d'admission au tiers mandaté;
- par le représentant indépendant M. Andreas G. Keller, avocat, Case postale 2924, CH-8021 Zurich. Les actionnaires qui souhaitent donner procuration au représentant indépendant doivent remplir le bulletin-réponse en conséquence (il n'est pas nécessaire de commander une carte d'admission). Pour des instructions particulières, les actionnaires sont priés d'utiliser le formulaire figurant au dos du bulletin-réponse. Sauf instruction contraire, le représentant indépendant votera conformément aux propositions du Conseil d'administration;

- par Adecco S.A. (représentation par le membre d'organe de la société). Les actionnaires qui souhaitent donner procuration à Adecco S.A. doivent remplir le bulletin-réponse en conséquence (il n'est pas nécessaire de commander une carte d'admission). Adecco S.A. votera toujours conformément aux propositions du Conseil d'administration. Si l'actionnaire souhaite voter différemment, il est prié de mandater le représentant indépendant ou un tiers. Les bulletins-réponse qui contiennent des instructions autres que celles de suivre les propositions du Conseil d'administration seront remises au représentant indépendant;

- par la banque dépositaire. Les actionnaires sont priés de prendre contact avec leur banque dépositaire.

Les banques dépositaires, au sens de l'art. 689d al. 3 CO, et le représentant indépendant sont priés d'indiquer dès que possible à Adecco S.A. le nombre d'actions qu'ils représentent, mais au plus tard à 10 h 15 le jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, au contrôle d'accès.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires sera à la disposition des participants dès le 1^{er} juin 2010 auprès d'Adecco S.A., c/o Adecco Ressources Humaines S.A., rue des Fontenailles 16, CH-1005 Lausanne.

Le Conseil d'administration

Courte biographie de M. Alexander Gut

Alexander Gut (1963) a la double nationalité suisse et britannique. Il a obtenu un doctorat en administration des affaires (Dr. oec. publ.) de l'Université de Zurich, en Suisse, et est un expert comptable diplômé. M. Gut est le fondateur et Managing Partner de Gut Corporate Finance AG, un consultant indépendant en finance d'entreprise à Zurich.

Alexander Gut a précédemment occupé des postes supérieurs au sein de KPMG, plus récemment comme membre du Comité exécutif et comme Directeur Audit Financial Services Suisse. Auparavant, il était responsable chez Ernst & Young à Zurich du réseau global en matière consulting M&A pour l'industrie des services financiers.

